

Image not found or type unknown



Achat d'un vehicule (vis de forme)

Par **eliassy**, le **16/09/2014** à **17:04**

Bonjour, j'ai acheté un vehicule d'occasion garantie 3 mois par le vendeur XXX a Mont de Marsan (déjà condamné par les tribunaux). 15jours après l'achat un bruit suspect se produit au niveau du moteur, verdict du concessionneur Peugeot le volant moteur prend du jeu reparation env...1500euros. le S.A.V d'XXX pas si clean que ça ne veut pas prendre en charge la garantie sous prétexte que c'est une piece d'usure que puis-je faire? 407sw 2.00 16v pack sport acheté le 20/08/2014 garantie 3 mois moteur boite. Merci d'avance